union des consommateurs

5 1960 - 2010

Montréal, le 26 août 2011

Régie de l'Énergie
800 Place Victoria
2e étage, bureau 255
Montréal (Québec)
H4Z 1A2

À l'attention de Me Véronique Dubois

PAR COURRIEL et PAR POSTE RÉGULIÈRE

Objet : Dossier R-3777-2011
Demande de modification des tarifs et conditions des services de transport d'Hydro-Québec à compter du 1er janvier 2012
Demande d'intervention de Union des consommateurs (UC)

Me Véronique Dubois,

Tel que requis par la décision D-2011-113, vous trouverez ci-joints la demande d'intervention et le budget de participation de l'Union des consommateurs dans le dossier en rubrique.

Veuillez prendre note que, tel qu'indiqué dans notre demande d'intervention, une demande formelle de reconnaissance du statut d'expert de M. Co Pham sera transmise ultérieurement à la Régie, conformément à l'article 29 du *Règlement sur la procédure*.

Par ailleurs, en absence de son procureur externe au dossier, Me Hélène Sicard, actuellement en vacances, l'Union des consommateurs transmettra également à la Régie, ce jour même, des commentaires relatifs à la procédure retenue par la Régie dans sa décision D-2011-113.

L'ensemble de ces documents seront déposés via le Système de dépôt électronique de la Régie et huit copies imprimées lui seront acheminées dans les meilleurs délais.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, Me Dubois, l'expression de nos sentiments distingués.

Jean-François Blain
Analyste, politiques et réglementation en matière d'énergie
Union des consommateurs
514 521-6820 poste 211

pour
Me Hélène Sicard

p.j.
c.c. : Me Yves Fréchette, Hydro-Québec
Me Hélène Sicard et M. Co Pham, Union des consommateurs